LE PR. BENOÎT PETIT, ÉLU NOUVEAU DIRECTEUR DE L'IUT DE MANTES

Benoît Petit, professeur de Droit à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines et chercheur au laboratoire DANTE, vient d'être élu directeur de l'IUT de Mantes, le 5 février 2024. Depuis le 18 septembre 2023, il occupait le poste d' administrateur provisoire de l'IUT. Seul candidat en lice, il a été élu pour un mandat de 5 ans.

Le projet de Benoit Petit pour l'IUT de Mantes

Lors de son audition devant le Conseil de l'IUT, le Pr. Benoît Petit a présenté un projet pour l'établissement résolument tourné vers le territoire du Mantois et de Seine-Aval. « L' IUT de Mantes, c'est bien plus que des formations en apprentissage dont bénéficient de nombreuses entreprises du territoire : c'est aussi des projets pédagogiques, de la Recherche, de la formation continue… C'est la Science au service des acteurs du Grand

Mantois. L'IUT est riche de ses partenaires : à nous d'aller à leur rencontre, pour les aider à construire les solutions dont ils ont besoin ».

Parmi les grands enjeux à préparer, la réalisation du « Campus Universitaire du Mantois » à Mantes-la-Ville (projet devant réunir, sur le même site, l'IUT, l'ISTY école d'ingénieur de l'Université, et le CFA Mecavenir) mobilise d'ores et déjà les équipes de l'IUT, bien au-delà de la seule question du déménagement dans ses nouveaux locaux. « Avec le Pr. KRIR, Directeur de l'ISTY, nous travaillons activement à donner 'vie' à ce futur campus : les conditions de vie étudiante, les possibilités de mutualisation des ressources entre nos deux établissements, l'identité académique commune que nous voulons construire, notamment à travers la Recherche et nos liens privilégiés avec le monde industriel… Tout ce qui fait l'Université dans le Mantois est à l'ordre du jour : c'est un défi absolument passionnant ! ».

Pour le Pr. Benoît Petit, l'IUT de Mantes dispose de nombreux atouts pour engager cette nouvelle étape de son développement, et particulièrement la qualité des formations dispensées et leur parfaite adéquation avec les besoins économiques et industriels. « Faire ses études à l'IUT, c'est bénéficier d'une montée très rapide en compétences professionnelles et techniques, avec une approche pluridisciplinaire des sujets étudiés. Ce sont des formations d'excellence, qui irriguent une multitude de métiers complexes ayant un très haut niveau de qualification. Au cours de 5 prochaines années, nous allons nous employer à offrir la meilleure expérience de formation possible à nos étudiants. Cela passe par plus d'innovation pédagogique, plus de ressources numériques, et des équipements plus performants ».

Retour sur le parcours universitaire de Benoit Petit

Rattaché à l'UVSQ depuis 2011, Benoit Petit a enseigné de 2011 à 2015 comme Maitre de conférences à l'IUT de Mantes, au département GEA. En 2015, il rejoint la Faculté de Droit de Guyancourt, où il co-dirige depuis lors les Master I et II (en apprentissage) « Droit des ressources humaines et de la protection sociale ».

En 2016, il est élu à la Commission recherche du CAC de l'Université, puis élu à la Vice-Présidence de l'UVSQ, en charge de la stratégie de l'établissement (2016-2020).

A l'issue de ses mandats, Benoît Petit a exercé la direction-adjointe du laboratoire DANTE (2020-2022), puis la co-direction de la mention Droit social de la Graduate School de Droit de l'Université Paris-Saclay (2022-2024).

Le Pr. Benoît Petit est spécialiste du droit du travail. Ses travaux portent sur les droits sociaux fondamentaux, la RSE, l’ESS et plus largement les aspects juridiques des régulations sociales du Marché.